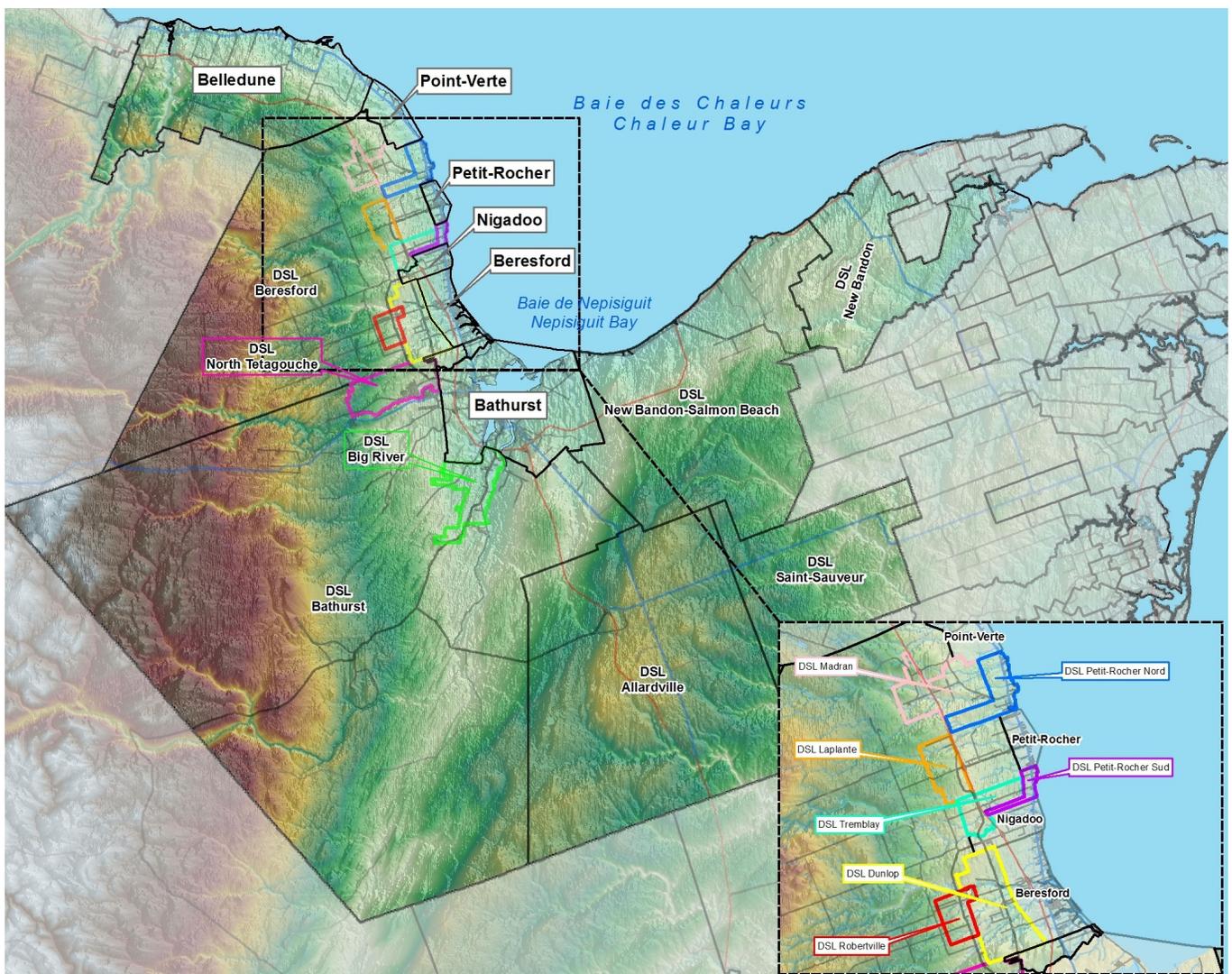

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

RAPPORT ANNUEL 2014

Apprivoiser le modèle des Commissions de services régionaux



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
CHALEUR
REGIONAL SERVICE COMMISSION

Siège social et service d'urbanisme
702, rue Principale, unité 130
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
(506)542-2688

Service de Gestion des déchets solides
1300, route 360
Allardville, N.-B. E8L 1H5
(506)725-2402

APPRIVOISER LE MODÈLE DES COMMISSIONS DE SERVICES RÉGIONAUX

Les Commissions de services régionaux (CSR) ont été créées le 1er janvier 2013. Elles sont issues des Commissions de services de gestion des déchets solides et des Commissions d'urbanisme. Ce nouveau modèle de services régionaux vise à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés. La création de ces commissions vise à aider les communautés à communiquer et à collaborer à l'échelle régionale. Les communautés sont donc

mieux en mesure de travailler ensemble et de partager les services afin de répondre à leurs besoins communs.

Cela dit, la première année d'opération était principalement une année de transition et le conseil a dû concentrer ses efforts à la restructuration des deux anciennes commissions. En 2014, la gouvernance étant bien établie, il a pu apprivoiser davantage son rôle et ses pouvoirs et voir comment ce nouveau modèle peut contribuer à la collaboration entre les communautés.

MOT DU PRÉSIDENT

Nous avons terminé une 2^{ème} année d'opération dans le nouveau modèle des CSR. Au niveau des déchets solides, la mise en place du programme de recyclage à domicile a été complétée. Un merci à tous les intervenants qui ont fait de cette mise en œuvre un succès. Le projet de biogaz est sur la table à dessin et il faudra un engagement ferme de la Commission pour le réaliser.

Sur le plan de l'aménagement, les planifications de zonage de Dunlop et Robertville vont bon train. Les démarches vers un plan régional seront certes un gros défi pour les années à venir.

Sur le plan des mesures d'urgence, un nouveau dossier régional, la collaboration est bien engagée et les résultats concrets approchent.

Je désire remercier la directrice générale, Jocelyne Hachey, et tout le personnel de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) pour leur excellente collaboration et leur travail acharné. De même, je remercie les membres de la Commission pour leur participation assidue aux activités de la CSR, ce qui a considérablement facilité ma tâche.

Luc Desjardins, président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - JOCELYNE HACHEY

La CSRC a poursuivi le travail entamé en 2013 en ce qui a trait à l'arrimage des systèmes et des politiques internes des deux anciennes Commissions. Cela a nécessité beaucoup d'efforts de la part des employés et des membres du conseil qui ont siégé aux divers comités spéciaux. Je souhaite souligner le

travail extraordinaire de tous les employés. Je les remercie sincèrement pour leur appui tout au long de l'année. Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur contribution.

Table des matières

<i>Thème du rapport d'activité</i>	1
<i>Mot du président</i>	1
<i>Mot de la directrice générale</i>	1
<i>Mandat</i>	2
<i>Profil de la région Chaleur</i>	2-3
<i>Objectifs stratégiques</i>	4
<i>Gouvernance et administration</i>	4-5
<i>Service d'urbanisme</i>	6-8
<i>CCRU</i>	9-11
<i>Service de gestion</i>	12-19
<i>Structure organisationnelle</i>	Annexe A
<i>Statistiques du service d'urbanisme</i>	Annexe B

MANDAT

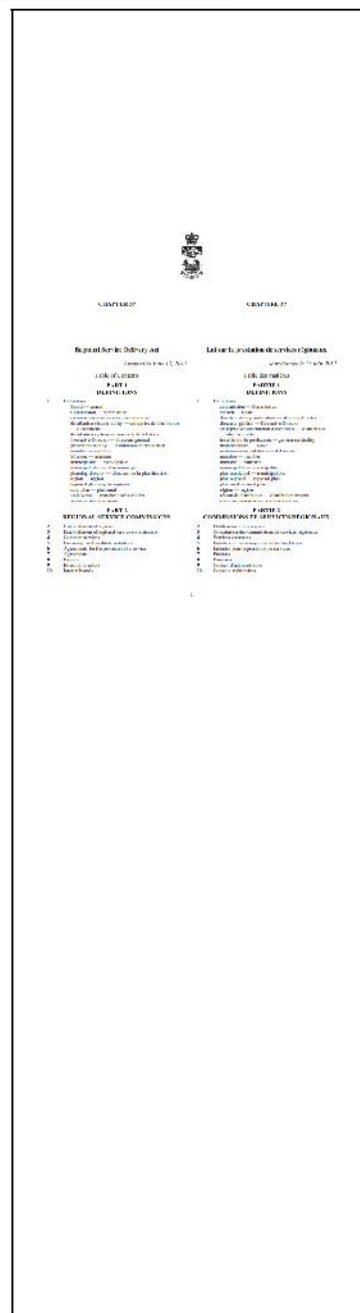
La CSR Chaleur (CSRC) est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL)
- Gestion des déchets solides
- Planification régionale

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités
- Collaboration régionale en matière de services de police
- Planification régionale des mesures d'urgence
- Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations.



PROFIL DE LA RÉGION CHALEUR

La CSRC est composée de 6 municipalités et de 4 paroisses non-incorporées, soit les villes de Bathurst et de Beresford, les villages de Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Belledune et les paroisses de Beresford, Bathurst, Allardville et New Bandon.

La CSRC dessert une population de 36 119 personnes répartie sur un territoire de 3 300 km², soit une densité de population de 72 personnes au km². En 2006, le territoire comptait une population de 37 002 personnes, ce qui représente une diminution de 2,4 % sur une période de 5 ans. 61 % de la population est répartie à l'intérieur des 6 municipalités et 39 % dans les régions non-incorporées.

La ville de Bathurst est le principal centre régional de biens et services et représente à elle seule 34 % de la population de la CSRC, suivie de Beresford avec 12 %. La paroisse de Beresford est la plus peuplée des régions non-incorporées avec 18 % de la population régionale, suivie de la paroisse de Bathurst avec 14 %.

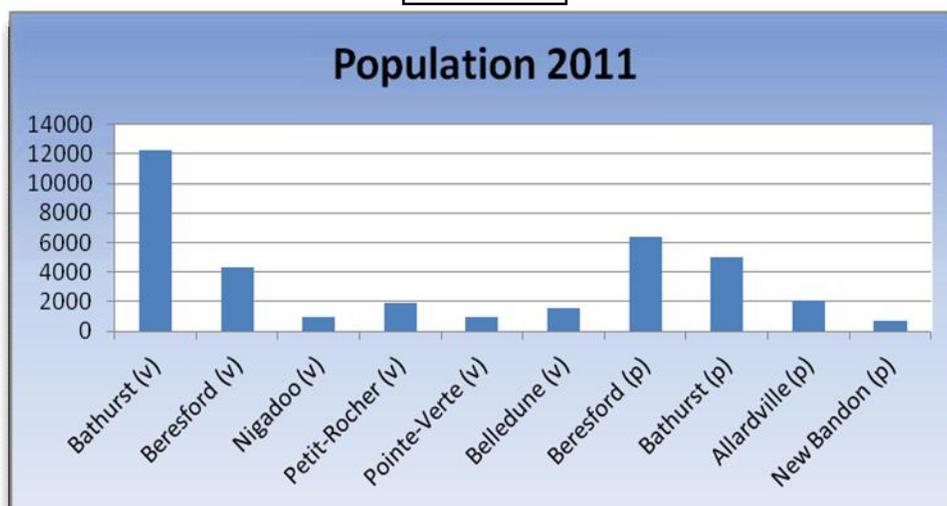
La CSRC compte 17 236 logements privés, soit une moyenne de 2,1 personnes par unité de logement.

TABLEAU I

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Belledune (v)
Population 2011	12275	4351	952	1908	976	1548
Population 2006	12714	4264	927	1949	971	1711
Variation	-3.5%	2.0%	2.7%	-2.1%	0.5%	-9.5%
% de la population régionale	34%	12%	3%	5%	3%	4%
Total logements privés	6257	2067	410	938	464	851
Personnes par unités	2.0	2.1	2.3	2.0	2.1	1.8
	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	CSR Chaleur	
Population 2011	6354	4979	2081	695	36119	
Population 2006	6301	5144	2151	870	37002	
Variation	0.8%	-3.2%	-3.3%	-20.1%	-2.4%	
% de la population régionale	18%	14%	6%	2%	100%	
Total logements privés	2730	2223	909	387	17236	
Personnes par unités	2.3	2.2	2.3	1.8	2.1	

PROFIL DE LA RÉGION CHALEUR (suite)

FIGURE I



L'âge médian de la population du comté de Gloucester est de 47,9 ans et est significativement supérieur à celui de la province qui est de 43,7 ans. On constate de grandes disparités de l'âge médian entre les communautés, variant de 45,2 à 53,2 ans. La population de la CSR Chaleur est largement bilingue alors que 61 % dit connaître les

deux langues officielles. 60 % de la population dit utiliser le français comme langue parlée à la maison.

TABLEAU II

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Belledune (v)	Total (v)
Âge médian	48.9	46.5	45.2	51.3	51.8	53.2	n/a
Connaissance des langues officielles							
Anglais seulement	30%	7%	3%	1%	3%	75%	24%
Français seulement	7%	20%	29%	31%	40%	2%	14%
Anglais et Français	62%	72%	68%	68%	57%	24%	62%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison							
Anglais	58%	18%	8%	5%	9%	92%	43%
Français	39%	80%	91%	94%	89%	6%	54%
Langue non officielle	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	3%	2%	1%	1%	2%	1%	2%

	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	Total (p)	CSR Chaleur
Âge médian	46.0	47.1	47.0	51.5	n/a	n/a
Connaissance des langues officielles						
Anglais seulement	3%	31%	1%	61%	16%	21%
Français seulement	32%	6%	48%	13%	24%	18%
Anglais et Français	64%	63%	50%	27%	60%	61%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison						
Anglais	8%	59%	3%	79%	29%	38%
Français	91%	39%	96%	20%	70%	60%
Langue non officielle	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	1%	2%	1%	1%	1%	2%

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La CSRC a tenu sa première séance de remue-méninges le 20 septembre 2013. Cette séance avait pour but de revoir les grandes orientations de la Commission après neuf mois d'opération et de cibler les principaux objectifs dont elle désire se doter en 2014, et ce, au-delà des services obligatoires déjà offerts. Cet exercice a permis à la CSRC d'identifier les priorités suivantes :

- Communications : identification de moyens efficaces pour informer le public des ses réalisations
 - √ Travaux accomplis :
 - ♦ Mise en place d'un processus de communication auprès des médias.
 - ♦ Établissement d'une procédure à suivre pour l'intervention du public lors des assemblées de la CSRC.
 - ♦ Identification des moyens d'informer le public de la tenue des réunions et des messages d'intérêt.
- Services régionaux en matière de mesures d'urgence : mise en place d'un plan de mesures d'urgence régional

√ Travaux accomplis :

- ♦ Mise en place d'un plan d'ac-

tion pour l'élaboration d'un plan d'urgence régional avec la collaboration de divers intervenants municipaux et provinciaux.

La CSRC s'est aussi donné comme priorité la définition d'un mandat en matière de développement économique communautaire. Cependant, avant d'accomplir cette tâche, il fut primordial de bien connaître la situation économique de la région Chaleur. À cet effet, elle a identifié les divers organismes provinciaux, régionaux et municipaux qui jouent déjà un rôle clé dans le secteur. Elle s'est assurée de connaître la mission, le mandat et les objectifs de chacun pour ensuite déterminer comment elle peut apporter une valeur ajoutée dans le secteur par rapport aux entités déjà existantes.

Au cours de l'année 2014, elle a participé au Sommet sur le développement des régions, initié par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et a eu plusieurs rencontres avec les organismes municipaux, régionaux et provinciaux qui œuvrent dans ce domaine d'activité.



GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

Composition du conseil d'administration

La CSRC est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quatorze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur

les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION (suite)

Le conseil d'administration est composé des maires et représentants des DSL suivants :

Maire de Bathurst	Stephen Brunet
Maire de Beresford	Paul Losier
Maire de Nigadoo	Gilberte Boudreau
Maire de Petit-Rocher	Luc Desjardins
Maire adjoint, Pointe-Verte	Normand Doiron
Maire de Belledune	Ron Bourque
Représentant District de services locaux (DSL)	Normand Plourde
Représentant District de services locaux (DSL)	Charles Comeau
Représentant District de services locaux (DSL)	Donald Gauvin
1er remplaçant DSL	Gilles Bryar
2e remplaçant DSL	Mark Smith

En 2013, le conseil a établi deux comités permanents : un comité technique et un comité de surveillance et de soutien. Le premier agit à titre de conseiller technique auprès de la direction du Service de gestion des déchets solides. Il est composé de deux membres du conseil et de deux membres du public nommés par la Commission. En 2014, le comité technique était composé des personnes suivantes :

- ♦ Maire Paul Losier, président
- ♦ M. Donald Gauvin, vice-président
- ♦ M. Rhéal Hébert, représentant du public
- ♦ M. Gino Boudreau, représentant du public

Le deuxième est responsable d'appuyer la direction générale dans la gouvernance financière de la Commission. Ce comité est composé des directeurs généraux des six municipalités et du gestionnaire des services locaux.

De plus, la CSRC a aussi créé un bureau de direction, composé du président, du vice-président et d'un troisième dirigeant. Le bureau de direction agit comme soutien à la présidence et à la direction générale, en conformité avec les politiques et les décisions de la Commission.

- ♦ Président, M. Luc Desjardins
- ♦ Vice-président, M. Paul Losier
- ♦ 3^e dirigeant, M. Normand Plourde

La structure organisationnelle de la CSR Chaleur se retrouve à l'annexe A.

Au cours de l'année 2014, la CSRC a tenu 13 réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC, www.CSRChaleurRSC.ca.

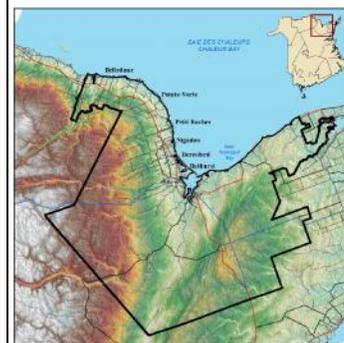


SERVICE D'URBANISME

Le personnel du Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme de la CSRC emploie les 6 personnes suivantes :

Poste	Employé (e)
Directeur de la planification	Marc Bouffard
Adjointe administrative	Carolle Roy
Agent d'aménagement et inspecteur des constructions	Yvon Frenette
Inspecteurs des constructions	Marcel Doiron Stéphane Doucet
Technicienne en géomatique et en environnement	Mariette Hachey-Boudreau



FAITS MARQUANTS DE 2014

Plan rural du village de Nigadoo

Le nouveau plan rural du village de Nigadoo a été finalisé au début de 2014 et a fait l'objet d'une séance porte ouverte à laquelle les résidents de Nigadoo furent invités. Le nouveau plan rural est entré en vigueur le 2 juillet. Le service d'urbanisme tient à remercier les membres du comité de révision pour le temps et les efforts consacrés à ce projet. Avec l'achèvement de ce plan rural, il ne reste plus que celui du village de Petit-Rocher à être révisé afin de mettre à jour l'ensemble des plans d'urbanisme des municipalités membres du service d'urbanisme de la CSRC.

Politique sur les accès privés

Depuis plusieurs années, la question des lotissements impliquant les chemins et les accès privés fait l'objet de discussions au niveau des CSR de la province. Au début de l'année, le service d'urbanisme s'est réuni avec d'autres CSR et la province afin d'élaborer une politique commune à ce sujet. Cela étant dit, le Ministère de l'Environnement et des Gouverne-

ment locaux (MEGL) n'a pas l'intention de forcer la mise en œuvre d'aucune politique à ce sujet. Suite à cette rencontre, notre CSR a décidé d'élaborer sa propre politique qui porte sur la construction, le design et le mode de propriété des chemins privés de lotissement. Une ébauche était en voie de finalisation à la fin de 2014. Cette politique devra être approuvée par la CSRC en consultation avec le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU).

Plans ruraux des DSL

Un comité a été mis sur pied afin de procéder à la révision du plan rural de Robertville et de Dunlop. Ce comité est composé de 4 personnes (2 représentants par DSL) et du gestionnaire des services locaux. Le comité s'est réuni à 6 reprises sur une base mensuelle en 2014. La révision du document était pratiquement complétée à la fin de 2014. Une fois terminé, ce document devra être révisé par le MEGL avant d'être traduit par la province. Ce plan rural sera ensuite adopté par la province par le biais d'un arrêté ministériel. Une fois ce projet complété, la CSRC compte s'at-



SERVICE D'URBANISME (suite)

taquer à la révision des plans ruraux de Ste-Anne, Tetagouche et Big River qui seront également regroupés dans un même document.

Formation continue

À l'automne, Yvon Frenette et Marcel Doiron ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la NBBOA qui a eu lieu à Moncton.

Au mois de décembre, Stéphane Doucet a passé l'examen du cours intitulé Communication Skills donné par la NBBOA et qui est requis pour l'obtention de sa certification de niveau 1. Il lui reste un seul autre cours à passer pour l'obtention de son certificat de niveau 1.

Le directeur de l'urbanisme a participé au congrès de l'Institut canadien des Urbanismes qui s'est tenu à Fredericton au mois de juillet. Le thème du congrès était « Les Gens comptent » et a porté sur l'importance accordée aux éléments physiques, sociaux, environnementaux, sanitaires et économiques des collectivités qui améliorent la qualité de vie. Près de 500 professionnels de l'urbanisme en provenance du Canada et de l'étranger ont assisté à ce congrès. Notre service d'urbanisme profite de cette occasion pour féliciter les membres du comité organisateur qui ont consacré plusieurs mois à l'organisation de ce congrès qui fut un succès sur toute la ligne. Les CSR de la province se sont regroupés et ont contribué financièrement à la tenue de ce congrès à titre de commanditaires majeurs.

Gazette foncière

Le service d'urbanisme de la CSRC est maintenant inscrit au service de Gazette foncière de service Nouveau-

Brunswick. Ce service permettra au Service d'urbanisme d'enregistrer des avis électroniques à l'encontre de toute propriété non conforme ou en infraction aux arrêtés et règlements en matière d'urbanisme.

Arrêté de fermeture de rue

À la demande du village de Petit-Rocher, le service d'urbanisme a rédigé un modèle d'arrêté portant sur la fermeture de rues publiques, de même que les avis publics et autres résolutions à ce sujet.

Réunion des directeurs de l'urbanisme

Les directeurs des services d'urbanisme municipaux et régionaux se sont rencontrés à Fredericton les 28 et 29 mai. Les deux principaux sujets de discussion ont été la planification des installations récréatives et le processus d'adoption des nouvelles rues de lotissement dans les régions non incorporées.

Les directeurs se sont également rencontrés à Moncton au mois de novembre. Il fut convenu qu'une demande serait faite au Fonds en fiducie pour l'environnement pour financer la préparation d'un guide pour aider les comités d'urbanisme locaux et régionaux dans leur mandat. Monsieur Scott Finley a également fait une présentation sur la Loi sur la conservation du patrimoine et qui encourage la préservation, la remise en état et la restauration des lieux du patrimoine provincial.

Gestion des documents et de l'information

L'adjointe administrative a suivi une formation portant sur la gestion des documents et de l'information. La



SERVICE D'URBANISME (suite)

province a élaboré un plan de classification des documents, soit l'Autorité réglementaire des documents des Commissions de services régionaux (ARDCSR), que les CSR doivent suivre. Lors du déclassement final des documents, certains documents doivent être détruits alors que d'autres doivent être transférés aux archives provinciales pour conservation sélective ou permanente.

Session de sensibilisation sur le radon

Santé Canada a contacté la CSRC pour faire le point sur les données touchant au radon. Selon Santé Canada, près de 20 % des maisons au Nouveau-Brunswick ont un niveau de radon dépassant le niveau jugé sécuritaire par Santé Canada. L'enquête de Santé Canada indique que le nord du Nouveau-Brunswick a les plus hauts taux de radon remarqués au Canada. Une rencontre a eu lieu au mois novembre au cours de laquelle le service d'inspection des bâtiments de la ville de Bathurst et les administrateurs municipaux ont été invités. Santé Canada a lancé une campagne nationale sur le radon intitulée « Occupe-toi du radon » dans laquelle elle recommande à tous les propriétaires de mesurer le niveau de radon dans leur maison.

Délimitation du territoire

Notre commission a perdu une partie de son territoire au profit de la CSR Péninsule Acadienne. Cette partie du territoire qui inclus le Village Historique Acadien a maintenant été incorporée au le village de Bertrand.

Service de géomatique à la CSR Restigouche

Le service d'urbanisme de la CSRC a négocié une entente de service avec la CSR Restigouche pour l'aider à implanter son service d'information géographique (SIG). Cette entente est d'une durée de 2 ans et le travail a débuté au début de 2014. Le SIG de la CSR Restigouche est maintenant opérationnel et nous travaillons actuellement à incorporer leurs cartes de zonage dans le système.

Téledétection par laser (LIDAR)

Le service d'urbanisme a reçu les données LIDAR couvrant une bonne partie de son territoire. On devrait recevoir les données manquantes d'ici quelques mois (région de Belle-dune). Cette cartographie a été intégrée dans notre système de SIG et fournit de l'information de haute précision en 3D sur le relief à la surface du sol et les élévations.



SERVICE D'URBANISME (suite)

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL EN MATIÈRE D'URBANISME (CCRU)

Le CCRU

La CSRC a délégué au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) les fonctions consultatives et décisionnelles découlant de la *Loi sur l'urbanisme*. Ce sous-comité de la CSRC est composé de 7 membres représentant chacune des municipalités qui reçoivent leurs services d'urbanisme de la CSRC et de 2 représentants pour l'ensemble des Districts de services locaux (DSL). Tous les membres du CCRU sont des non-élus. On a demandé à chaque municipalité de recommander un de ses citoyens pour siéger sur le CCRU. La direction du Renforcement des capacités et services locaux en a fait de même avec les deux représentants des DSL qui se divisent le territoire de part et d'autre de la Rivière Middle. Les membres du CCRU ont été nommés par la CSRC pour des mandats de 2 ou 4 ans.

L'exécutif du CCRU

L'exécutif du CCRU est nommé par ses membres. Monsieur Patrick Mallet occupe la présidence et Monsieur Lévis Roy la vice-présidence.

Réunions régulières mensuelles

Le CCRU a tenu 8 réunions régulières mensuelles en 2014 au cours desquelles 33 demandes provenant de particuliers ont été examinées. Voir tableau C sous l'annexe B.

Le comité a également étudié et fait parvenir 4 recommandations portant sur des amendements à un plan ou un arrêté de zonage, de même que sur l'emplacement de rues et de terrains d'utilité publique.

Membre	Localité	Mandat
Allain Gauvin	Beresford	Décembre 2015
Elmer Roach	Nigadoo	Décembre 2017
Patrick Mallet	Petit-Rocher	Décembre 2015
Rachelle Boudreau	Pointe-Verte	Décembre 2017
Elizabeth Lanteigne	Belledune	Décembre 2017
Lévis Roy	Régions non-incorporées au sud-est de la rivière Middle	Décembre 2017
Jeannot Gionet	Régions non-incorporées au nord de la rivière Middle	Décembre 2015

CCRU (suite)

Demandes de modification de zonage

Maritime Minerals – Village de Belledune

Le village de Belledune a reçu une demande de Maritime Minerals Inc. en vue de rezoner 468 acres de terrain à l'intérieur de la zone industrielle afin d'y excaver le roc sur une période de 40 ans au rythme de 2,5 millions de tonnes par année. Le terrain est situé sur les terres de la couronne et est également assujéti à des normes d'exploitation du ministère des Ressources naturelles. Le plan d'excavation proposé par la compagnie est en harmonie avec un des scénarios proposés en 2012 par une firme de consultant en réponse à un projet mené conjointement par la commission d'urbanisme et le village de Belledune. Ce plan prévoit un plancher de carrière suivant une élévation et une pente qui permettra la réaffectation du terrain à des fins industrielles et commerciales. Un des principaux enjeux vise à s'assurer que ce projet d'excavation ne portera pas atteinte à la nappe phréatique desservant la collectivité. Le service d'urbanisme a préparé un rapport de rezonage pour ce projet d'envergure qui fut distribué aux différents ministères dans le but de recevoir leurs commentaires.

Jean-Guy Boudreau, 650 rue de la baie, Ville de Beresford,

Le service d'urbanisme a assisté la Ville de Beresford dans le cadre du rezonage de la propriété située à 650, rue de la Baie afin de permettre l'aménagement d'une habitation à logements multiples de 5 unités. Ce rezonage est assujéti à un certain nombre de conditions, dont l'approbation d'un plan d'ensemble.

Robert Basque Entreprises Inc., 1193 rue Principale, Ville de Beresford,

Le service d'urbanisme a assisté la Ville de Beresford dans le cadre du rezonage de la propriété située au 1193, rue Principale afin de permettre l'aménagement d'un complexe résidentiel comprenant plusieurs habitations à logements multiples. Ce rezonage est assujéti à un certain nombre de conditions, dont l'approbation d'un plan d'ensemble. À la fin de 2014, deux premiers bâtiments avaient été construits pour un total de 10 unités.

Fermes d'agrément – Village de Pointe-Verte

Le service d'urbanisme a rédigé un amendement au plan rural de Pointe-Verte afin d'encadrer l'aménagement de fermes d'agrément sur son territoire. Les nouvelles dispositions de zonage touchent également aux poules urbaines et les ruchers.

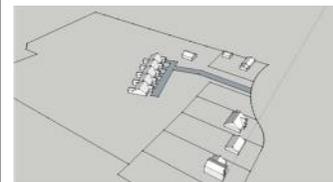
Commission d'appel en matière d'urbanisme et d'évaluation

Aucun appel n'a été entendu en 2014.

Activités de constructions

Le Service d'urbanisme a émis un total de 563 permis de construction en 2014 pour une valeur totale de 24 643 650 \$, dont 12 746 900 \$ pour les municipalités et 11 896 750 \$ pour les régions non-incorporées, tel qu'illustré au Figure A à l'annexe B. Le nombre de permis émis par le Service d'urbanisme a diminué de 10 % par rapport à l'année précédente et la valeur totale des permis a augmenté de 29 %.

La construction résidentielle s'est maintenue au niveau de la moyenne



CCRU (suite)

des dernières années mêmes si le nombre d'habitations unifamiliales a connu une diminution significative. En 2014, il s'est construit 37 nouvelles maisons unifamiliales sur le territoire desservi par le Service d'urbanisme de la CSRC, soit 21 unités dans les municipalités et 16 dans les DSL. À ce nombre s'ajoutent 8 minis maison ou maisons mobiles et 4 nouvelles unités de chalets. On compte 3 habitations à deux unités de logement. Finalement, on dénombre 3 habitations à logements multiples à Beresford. La diminution du nombre d'habitations unifamiliales est ainsi compensée par une augmentation du nombre d'unités de logements dans des habitations bifamiliales et multifamiliales. Cette évolution du marché de l'habitation est compatible avec les changements démographiques alors qu'une population plus âgée recherche des modes de logements plus petits et faciles d'accès. La Figure B à l'annexe B démontre le nombre de constructions résidentielles depuis 2007.

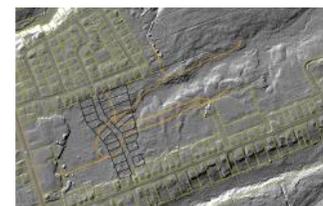
Un total de 28 permis a été émis pour des travaux dans le secteur commer-

cial pour des investissements totaux de près de 3.14 millions \$. 6 permis industriels ont été émis pour une valeur totale d'un peu moins de 4.6 millions \$. 14 permis ont été émis dans le secteur institutionnel pour une valeur totale de 2.5 millions \$.

Activités de lotissement

Le nombre de plans de lotissement et de lots créés est demeuré relativement stable en 2014. Le Service d'urbanisme a approuvé un total de 41 plans de lotissement, créant 44 lots à bâtir et 15 parcelles. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 440 plans, créant ainsi 545 lots.

Le Service d'urbanisme a aussi approuvé plusieurs actes de transfert, droits de passage, servitudes et plans d'arpentage. La Figure C et le Tableau B à l'annexe B démontrent l'évolution, depuis 2007, du nombre total de plans de lotissement approuvés à l'intérieur des municipalités versus les régions non-incorporées.



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Étant issue de la Commission des déchets solides Nepisiguit-Chaleur, la protection de l'environnement est au cœur de nos activités depuis 1987. Ayant amorcé un virage vert en 2008, nous intensifions nos efforts pour être présents dans notre communauté et y offrir des services de grande qualité. Depuis la dernière assemblée annuelle, nous nous sommes concentrés sur l'achèvement de l'implantation de la collecte porte-à-porte des matières sur tout le territoire de la

région Chaleur.

RÉCUPÉRATION PORTE-À-PORTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

L'année 2014 en a été une bonne pour la Gestion des déchets solides. En effet, nous avons réalisé l'érection d'un nouveau bâtiment de 10 000 pieds carrés qui sert au transbordement des matières recyclables, ainsi que l'implantation de la collecte porte-à-porte des matières recyclables sur l'ensemble de notre territoire. À la fin de 2013, nous avons livré 2 188 bacs bleus.



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

Nous avons 12 763 bacs bleus en circulation, ce qui signifie que nous avons livré 10 575 bacs bleus durant l'année 2014. Tous ces bacs bleus en circulation ont fait et feront augmenter de façon importante les quantités de matières recyclables récupérées, et donc détournées du site d'enfouissement.

Tableau 3 - Quantités de matières recyclables récupérées en 2013 et en 2014 selon le type de collecte

Collecte Collection	M. Recyclables • Recyclables			
	2013		2014	
	(t)	(%)	(t)	(%)
Site de Red Pine • Red Pine site	8,3	1,3	25,1	2,7
Porte-à-porte • Door-to-door	146,7	23,2	527,0	57,1
Volontaire • Voluntary	475,9	75,4	371,5	40,2
Total	630,9	100,0	923,5	100,0

COMMUNICATION, SENSIBILISATION, MOBILISATION, PARTICIPATION, CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

Depuis plusieurs années, nous consacrons toujours plus d'importance aux communications avec nos citoyens. Nous tentons d'être présents dans nos communautés par divers moyens et médias afin de bien comprendre les appréhensions que certains peuvent avoir face au changement et aussi pour expliquer le bienfondé de nos démarches.

Administrations locales et municipales

Nous désirons garder les administrations locales (conseils municipaux et les comités consultatifs des DSL) bien au fait de nos projets par l'entremise du conseil d'administration de la CSRC, mais aussi en allant les rencontrer directement. En 2014, nous sommes allés les rencontrer aux moments suivants :

- 2014-02-03 Beresford
- 2014-02-10 Bathurst
- 2014-03-10 Belledune
- 2014-04-10 Allardville

- 2014-04-24 Saint-Sauveur
- 2014-07-15 DSL

En 2014, l'essentiel des présentations faites aux conseils municipaux portait sur l'implantation de la collecte porte-à-porte des matières recyclables. Il nous semblait important de bien informer les décideurs afin qu'une information complète et pertinente soit véhiculée jusqu'aux citoyens. Il est plus facile aux conseillers, par la suite, de prendre des décisions éclairées et de répondre aux questions de leurs concitoyens. Le fait d'avoir rencontré les conseils municipaux et les comités consultatifs des DSL ne nous a pas empêchés d'aller rencontrer nos citoyens directement, lors de divers événements.

Sessions d'information publiques

Lors de l'implantation de la collecte porte-à-porte des matières recyclables dans une municipalité ou dans une localité, nous avons invité nos citoyens à participer à des sessions d'information publiques. Lors de ces événements, nous leur avons démontré l'importance de participer au nouveau service, leur avons donné de petits trucs pour faciliter les changements de comportement au sein du foyer, et avons répondu à toutes leurs questions afin de clarifier tout doute ou toute ambiguïté qui pourraient faire obstacle à leur participation. Les sessions d'information ont eu lieu aux endroits suivants :

- 2014-05-12 Bathurst - Rotary Club - Atlantic Host - Anglais ≈ 50 participants
- 2014-06-03 Belledune - Centre récréatif - Anglais - 77 participants
- 2014-06-04 Saint-Sauveur - École la Découverte - Français - 62 participants



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

2014-06-05 Allardville - École François-Xavier-Daigle - Français - 85 participants

2014-06-28 Beresford - ÉcoMarché - Français - 53 participants

2014-09-16 Bathurst - Centre régional K.-C.-Irving - Français - Enregistrée par TV Rogers - 65 participants

2014-09-17 Bathurst - Centre régional K.-C.-Irving - Anglais - Enregistrée par TV Rogers - 130 participants

2014-09-18 Bathurst - Centre régional K.-C.-Irving - Français - 47 participants

2014-09-19 Bathurst - Centre régional K.-C.-Irving - Anglais - 66 participants

2014-09-23 Beresford - Salle des chevaliers - Français - Enregistrée par TV Rogers - 80 participants

2014-09-24 Beresford - Christian Women - Danny's Inn - Anglais ≈ 20 participants

2014-09-24 Beresford - Salle des chevaliers - Anglais - 60 participants

2014-11-17 Big River - Happy Age Club - Anglais - 64 participants

2014-11-18 Madran - Centre communautaire - Français - 80 participants

2014-11-19 Roberville - Club de l'âge d'or - Français - 216 participants

2014-11-20 North Tetagouche - Centre communautaire - Deux langues officielles - 76 participants

Ce sont plus de 1 230 citoyens que nous avons rencontrés lors de ces sessions d'information. À la fin de chacune de ces sessions, nous terminions avec une dizaine de minutes sur le compostage et la digestion des déchets organiques à la maison. Après l'événement, chaque participant pouvait acheter un composteur ou un digesteur à la moitié du prix coûtant.

Puisque nous avons discuté de compostage et de digestion lors des nombreuses sessions d'information publiques sur la récupération des matières recyclables, nous n'avons pas organisé d'atelier sur le compostage, mais n'avons pas refusé d'invitation.

Ateliers sur le compostage

En 2014, nous avons offert deux ateliers sur le compostage. Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous avons présenté l'information relative au compostage et à la digestion des déchets organiques lors des sessions d'information sur la récupération des matières recyclables. Les ateliers sur le compostage ont eu lieu aux endroits suivants :

2014-05-07 Miramichi ≈ 30 participants

2014-06-04 Bathurst - CCNB - La Bibitte - 19 participants

Il faut noter que malgré le fait que nous n'avons animé que deux ateliers sur le compostage, nous avons écoulé tous les composteurs et digesteurs que nous avons commandés. En fait, nous avons distribué autant de composteurs et de digesteurs que les années précédentes, et en avons même manqué. Les citoyens qui ont participé aux sessions d'information et qui n'ont pas pu acheter de composteur ou de digesteur à moitié prix, parce que nous n'en avions plus, ont reçu un coupon-rabais qu'ils pourront utiliser en 2015.

Ateliers dans nos écoles

En 2014, nous avons animé 19 activités avec des groupes en provenance de nos écoles lors desquelles nous avons rencontré 781 participants. Nos activités avec les groupes scolaires ne représentent qu'une partie des évé-



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

ments publics auxquels nous prenons part.

Autres événements publics

En plus des sessions d'information publiques et des ateliers animés, nous avons également participé à d'autres événements publics. En effet, nous avons tenu des kiosques à l'Exposition régionale, commerciale et industrielle de Beresford, durant les Journées Hospitalité organisées à Bathurst, mais aussi lors du Festiplage de Beresford organisé lors de la Fête du Nouveau-Brunswick. Le 22 novembre, nous avons organisé une journée portes ouvertes pour souligner le 25^{ième} anniversaire du site de Red Pine et nous en avons aussi profité pour célébrer l'ouverture de notre nouveau centre de transbordement des matières recyclables. Près de 80 citoyens ont participé à l'évènement.

Au total en 2014, nous avons eu plus de 3 000 contacts avec nos citoyens lors des ateliers, des présentations et des autres événements publics. Veuillez noter que ces statistiques ne tiennent pas compte des citoyens rencontrés lors des collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques dont nous traiterons ci-dessous. Pour avoir autant de participants lors de nos diverses activités, il nous faut diffuser notre message dans les médias et utiliser d'autres moyens de communication.

AUTRES SERVICES DE DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS

Bien que nos communications aient ciblé la récupération des matières recyclables en 2014, les effets se sont fait sentir aussi sur nos autres services de détournement des matières résiduelles, tout particulièrement sur les taux de participation de nos ci-

toyens à nos collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques.

Collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques

Comme par les années précédentes, nous avons tenu six collectes dans nos communautés en 2014, trois au printemps et trois à l'automne. Ce qu'il y avait de particulier en 2014, c'est d'avoir rendu nos services de collecte à la région du Grand Miramichi, comme nous le faisons avec la région du Restigouche depuis quelques années. Nos collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques ont eu lieu aux endroits suivants :

2014-04-26 Belledune - 42 participants

2014-05-03 Beresford - 221 participants

2014-05-10 Bathurst - 276 participants

2014-09-13 Campbellton - 303 participants

2014-09-14 Dalhousie - 282 participants

2014-10-04 Miramichi - 436 participants

2014-10-18 Janeville - 99 participants

2014-10-25 Pointe-Verte - 179 participants

2014-11-01 Bathurst - 538 participants

Veuillez noter que nous avons surpassé notre ancien record de participation en une journée, qui était de 410 livraisons, le 1^{er} novembre à Bathurst alors que nous avons reçu 538 livraisons de déchets ménagers dangereux et/ou de déchets électroniques. En incluant les 85 livraisons acheminées au site de Red Pine, nous avons accepté plus de 2 300 livraisons de dé-



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

chets dangereux et de déchets électroniques en 2014, ce qui représente un nouveau sommet pour la CSRC.

Collecte Collecte des piles et des ampoules fluocompactes

Nos efforts de sensibilisation ont eu un effet sur tous nos services de détournement des matières résiduelles, et nos pas seulement sur la récupération des matières recyclables. Nos citoyens sont de plus en plus nombreux à utiliser nos contenants de collecte des piles et des ampoules fluocompactes, ce qui s'est reflété sur les quantités récupérées en 2014.

LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Bien que nous investissions beaucoup de temps et d'efforts au détournement des matières résiduelles, il reste qu'une grande majorité des opérations et des revenus sont liés à l'enfouissement des déchets. En fait, la gestion des matières résiduelles représente la très grande majorité des revenus de la Commission de services régionaux Chaleur.

Quantités de déchets gérés par le service d'enfouissement technique

En 2014, 83 945 tonnes de déchets (85 817 t en 2013) ont été enfouies, dont 20 326 tonnes sont issues de la région Chaleur. À ces quantités s'ajoutent 11 064 tonnes de débris de construction (10 018 t en 2013), de rénovation et de démolition (CRD), dont 6 503 tonnes de la région Chaleur. De plus, nous avons traité 1 389 tonnes de boues d'égout (1 393 t en 2013) en provenance de l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de Bathurst. Ce qui veut dire qu'en 2014, l'équipe affectée aux activités liées au service d'enfouissement tech-

nique a géré 96 399 tonnes de déchets, ce qui représente une légère baisse de 829 tonnes comparative-ment à 2013. Les quantités de matières résiduelles traitées ont une incidence directe sur les frais de déversement.

FRAIS DE DÉVERSEMENT

Pour la région Chaleur, les frais de déversement en 2014 étaient les suivants :

Matières recyclables - 54 \$/t
 Déchets à enfouir - 57,55 \$/t, dont 10,80 \$/t servait à la gestion des services de détournement des déchets
 CRD - 27 \$/t, dont 2 \$/t servait à la gestion des services de détournement des déchets

Veillez noter qu'aucun frais de déversement n'est facturé aux citoyens pour la récupération des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques. Les frais de déversement pour l'enfouissement des déchets en provenance des autres régions sont les mêmes que ceux payés par nos administrations locales, c'est-à-dire 46,75 \$/t en 2014.

SERVICES OFFERTS AUX RÉGIONS LIMITOPHES

Depuis 1995, nous offrons nos services d'enfouissement technique aux trois régions qui nous entourent, c'est-à-dire aux organisations suivantes :

Commission de services régionaux du Restigouche (CSRR)

Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA)

Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM)

L'entente de 20 ans signée en 1995



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

par les quatre partenaires prenait fin le 31 décembre 2014. Des négociations ont eu lieu tout au cours de l'année afin d'élaborer la seconde mouture de cette entente qui sera entérinée en 2015.

Depuis 2011, nous offrons nos services de collecte de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques à la région de la CSRR. En 2014, la CSRGM a pris la décision d'utiliser nos services de collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATION

Pour assurer le bon fonctionnement des activités et des opérations de la Gestion des déchets solides au site de Red Pine, la Commission de services régionaux Chaleur a fait des investissements en immobilisation.

Centre de transbordement

Pour gérer les matières recyclables en provenance de toute la région Chaleur, et bientôt de la région du Grand Miramichi, nous avons dû procéder à la construction d'un nouveau bâtiment. D'une superficie de 10 000 pieds carrés, celui-ci sert présentement au transbordement des matières recyclables. Éventuellement, ce bâtiment pourrait être agrandi et servir de centre de tri si une ligne de tri devait être installée.

Bacs roulants bleus de 360 L

Dans les municipalités de la région Chaleur, les bacs bleus servant à la collecte des matières recyclables ont été payés directement par les administrations municipales, ou par les citoyens (Bathurst et Beresford). Dans les districts de services locaux (DSL), les bacs ont été achetés par la CSRC avec le financement de la Commission

des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM). Ces bacs sont loués aux DSL pour une période de cinq ans à un montant équivalant au remboursement de la dette encourue auprès de la CECM. Une fois la dette remboursée, les bacs seront cédés aux DSL, et donc aux citoyens.

Infrastructure liée au lieu d'enfouissement technique

En 2014, comme à tous les ans, la CSRC a fait exécuter des travaux de développement et d'entretien de l'infrastructure qui sert à l'enfouissement technique des déchets. La cellule #11 a été fermée hermétiquement puisqu'étant à la fin de sa vie utile. La fermeture hermétique des cellules restreint l'infiltration d'eau de pluie dans la cellule et limite de façon importante les quantités des eaux de lixiviation à traiter avant qu'elles ne soient libérées dans l'environnement.

Une fois la cellule #11 fermée, la route d'accès sur le dessus des cellules a été rallongée conséquemment. Également, le système de captage des gaz d'enfouissement a été prolongé du côté nord, au bas de la cellule #11, ainsi qu'au haut de la cellule #10. Le captage et la combustion des gaz d'enfouissement assure l'exploitation sécuritaire du site d'enfouissement technique, mais nous permet également d'atténuer notre incidence sur le réchauffement climatique. Une partie des travaux de développement et d'entretien de l'infrastructure a été effectuée avec du matériel granulaire en provenance de la gravière du « Gordon Meadow ».

En 2013, la Gestion des déchets solides s'est assuré un approvisionnement en matériel granulaire pour les 30 prochaines années en signant une entente avec le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)

Équipements mobiles

En 2014, la CSRC a également fait l'acquisition d'une camionnette ainsi que d'un chargeur sur roues. Nous nous servons de la camionnette pour transporter le personnel d'une aire de travail à une autre sur le site, alors que le chargeur est utilisé pour pousser les déchets dans la cellule, pour transporter du matériel granulaire et pour déneiger les routes d'accès durant l'hiver.

PLANIFICATION

La gestion du site de Red Pine et des nouveaux projets demande une bonne planification du développement de nos activités afin de nous assurer d'une gestion saine et rigoureuse des ressources financières du public. En 2014, nous avons reçu les résultats d'une étude de faisabilité portant sur la valorisation du méthane issu des gaz d'enfouissement. L'étude a, entre autres, permis d'évaluer la période de recouvrement de l'investissement de quelques options de valorisation : 1) production d'électricité et vente sur le réseau d'Énergie NB ; 2) utilisation comme carburant dans nos pièces d'équipement mobiles ; 3) épuration et vente sur le marché du gaz naturel. Le conseil d'administration a choisi l'option 1 dans un premier temps. Une fois la production électrique est opérationnelle et évaluée selon ses mérites propres, le conseil considérera la récupération de chaleur qui pourrait servir à chauffer le garage d'entretien et la nouvelle installation de recyclage et au chauffage de la lagune de traitement anaérobie afin de prolonger la saison de traitement des eaux usées.

La planification de la gestion des matières résiduelles n'est pas seulement faite à l'échelle régionale, mais aussi à l'échelle provinciale. En effet, notre

directrice générale participe aux activités d'un comité dont les membres proviennent de toutes les régions de la province. Le comité a pour objectif d'élaborer une stratégie provinciale de gestion des matières résiduelles, ce qui inclut un plan de détournement des matières résiduelles de l'élimination, de l'enfouissement en ce qui nous concerne. Les recommandations de ce comité devraient faciliter le développement de projets de réduction et de détournement des déchets dans notre région. Comme nous le savons tous, le déploiement de telles initiatives est grandement facilité lorsque celles-ci sont financées par le gouvernement.

FINANCEMENT

Le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick a subventionné deux projets de la Commission de services régionaux Chaleur en 2014. En effet, nous avons reçu 35 000 \$ pour la campagne de communication et de sensibilisation accompagnant l'implantation de la collecte porte-à-porte des matières recyclables, et 10 000 \$ pour appuyer nos efforts de réduction des déchets dans nos écoles. Nous avons également reçu des prêts de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour financer nos biens en immobilisation comme indiqué dans nos états financiers audités. Bien que les ressources financières soient des outils importants à l'accomplissement de notre travail, il reste que nos ressources les plus importantes sont nos ressources humaines!



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES (suite)**RESSOURCES HUMAINES**

Nous désirons d'abord souligner le départ inattendu d'un de nos collègues, de notre frère, de notre oncle, Marcel Mazerolle, qui nous a quittés soudainement le 3 octobre 2014. Marcel, nous nous considérons choyés d'avoir travaillé avec toi. Ta droiture et ton honnêteté sont des exemples à suivre pour chacun de nous.

Formation continue

Pour avoir des pratiques sécuritaires et performantes, la Commission de services régionaux Chaleur offre de la formation à ses employés. En 2014, certains employés de la Gestion des déchets solides ont suivi les sessions de formation suivantes :

- 1) Transport des marchandises dangereuses
- 2) SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
- 3) Rôle du comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail
- 4) Séance pratique - Secourisme général en milieu de travail

Relations de travail

Malgré quelques différends, les relations de travail sont très conviviales et harmonieuses entre les employés syndiqués et les représentants de l'employeur. En 2014, la convention collective été entérinée pour une période de 5 ans, du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017. La signature de cette entente se veut le fruit de nombreuses heures de négociations entre les deux parties. Veuillez remarquer que nous sommes fiers du travail accompli en 2014 par notre équipe de travail!

LISTE DU PERSONNEL

Raymond Bryar, Directeur de service

Dayna Carroll, Gestionnaire à l'Administration

Claudia Gionet, Secrétaire

Jacqueline Raïche, Opératrice de pesée

Jacques D. Chiasson, Gardien

Roger Doiron, Gardien

Stéphane Robichaud, Gardien

Yanick Sirois, Gestionnaire en Environnement

Yvon Richard, Technologue en Environnement

Robert Boulay, Gestionnaire des opérations

André Plourde, Superviseur des opérations

Sylvain Parisé, Responsable de l'entretien

Éric Doucet, Opérateur de machinerie

Conrad Larocque, Opérateur de machinerie

Bruno LeBouthillier, Opérateur de machinerie

Robert Mazerolle, Opérateur de machinerie

Serge Plourde, Opérateur de machinerie

Norbert Gionet, Préposé à l'opération

Michel Hachey, Préposé à l'opération

Marcel Mazerolle, Préposé à l'opération

Martin Noël, Préposé à l'opération

Irenée Didier Plourde, Préposé à l'opération

Bernard Guignard, Occasionnel

Jimmy Lee Mazerolle, Occasionnel

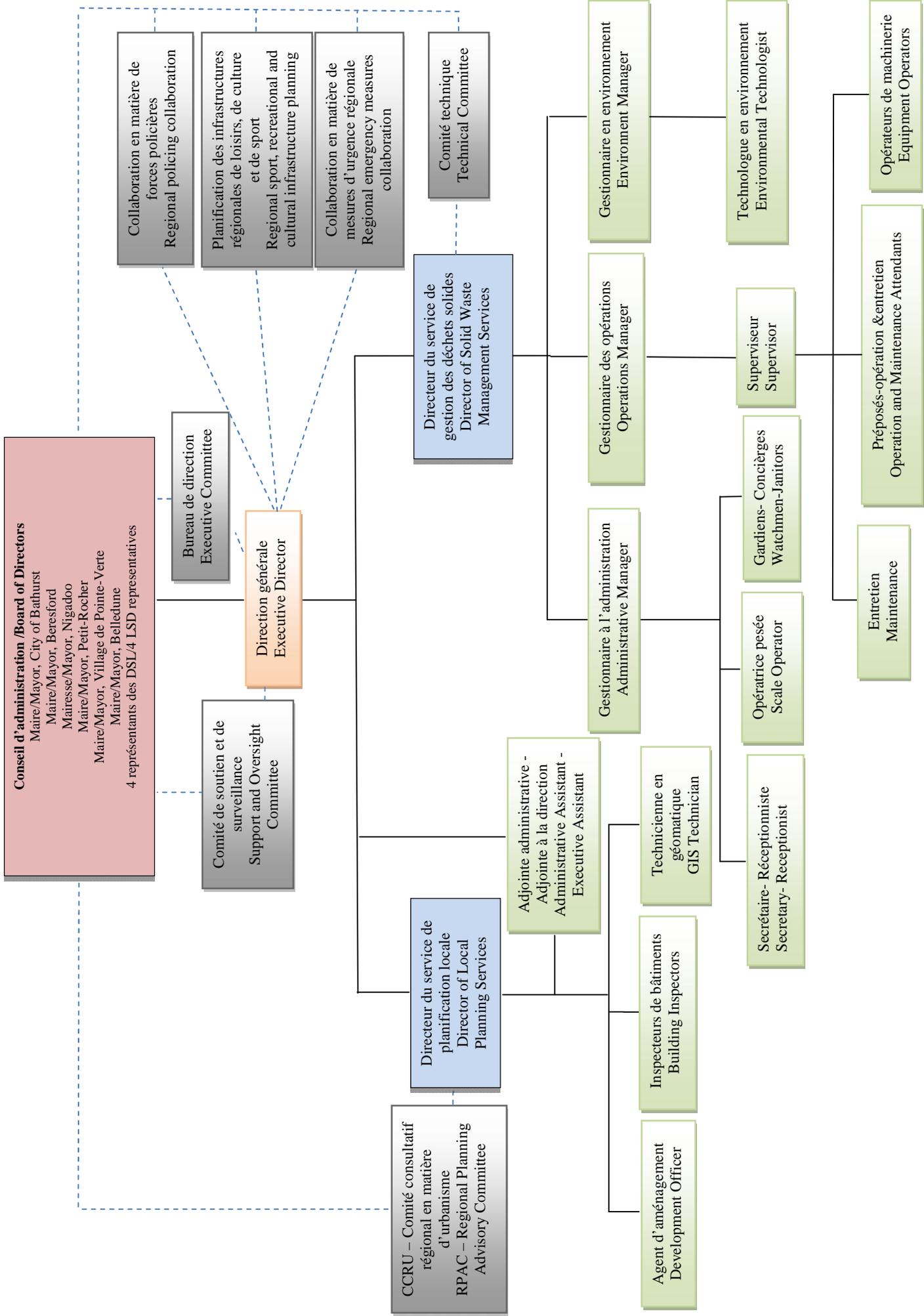
Marc André Plourde, Occasionnel

Stéphanie Richard, Occasionnel

ANNEXE A

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR REGIONAL SERVICE COMMISSION



ANNEXE B

STATISTIQUES DU SERVICE D'URBANISME

Tableau A (page 1)

Table A

MUNICIPALITE - MUNICIPALITY

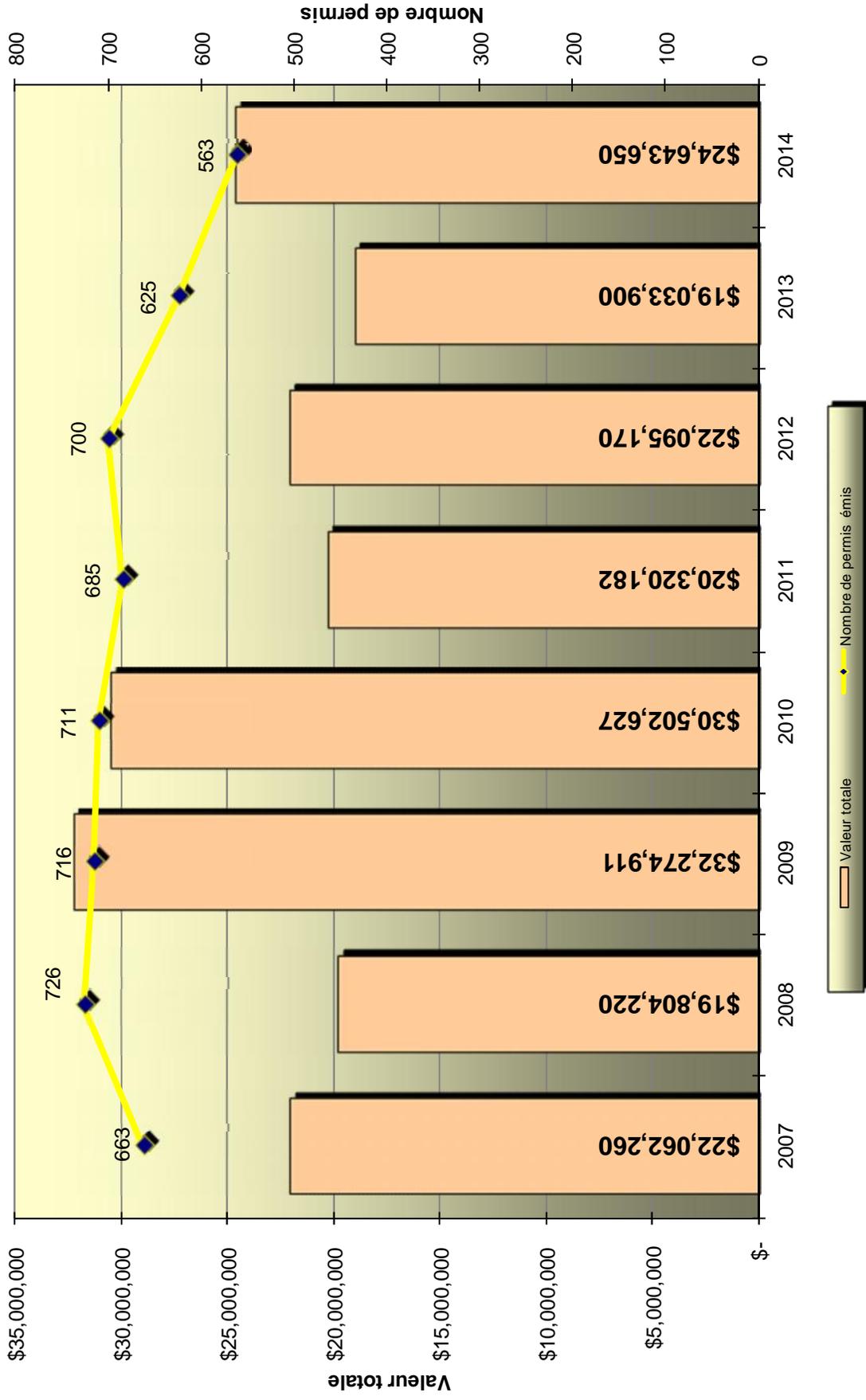
	Belledune		Beresford		Nigadoo		Petit Rocher		Pointe Verte		Total municipal	
	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)
Maison mobile Mobile home	1	25 000	2	107 000	0	0	0	0	0	0	3	132 000
	1	1 000	3	6 400	0	0	0	0	0	0	4	7 400
Habitation unifamiliale Single family dwelling	3	308 000	6	1 082 000	6	1 034 000	2	363 000	4	480 000	21	3 267 000
	10	64 900	61	741 400	6	83 200	0	307 300	14	182 600	121	1 379 400
Habitation bifamiliale Double family dwelling	0	0	0	0	0	0	1	150 000	1	300 000	2	450 000
	0	0	1	35 000	0	0	0	0	0	0	1	35 000
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	0	0	3	950 000	0	0	0	0	0	0	3	950 000
	0	0	4	321 000	0	0	0	0	0	0	4	321 000
Chalet d'été Summer cottage	1	500	0	0	0	0	0	0	1	11 500	2	12 000
	0	0	3	16 200	0	0	2	4 000	1	0	6	20 200
Bâtiment commercial Commercial building	0	0	2	1 240 000	0	0	2	1 167 000	0	0	4	2 407 000
	0	0	17	593 000	0	0	3	21 000	1	20 000	21	634 400
Bâtiment institutionnel Institutional building	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1	103 000	5	1 026 000	0	0	2	141 000	2	175 000	10	1 445 000
Bâtiment industriel Industrial building	1	424 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1	424 000
	2	484 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2	484 500
Bâtiment accessoire Accessory building	6	199 500	17	118 000	8	103 000	1	137 300	10	76 400	57	634 200
	0	0	5	19 000	1	2 000	5	33 000	3	7 500	14	61 500
Divers Various	0	0	1	50 000	0	0	1	24 000	0	0	2	74 000
	0	0	4	3 100	1	5 200	0	0	0	0	5	8 300
TOTAL	26	1 610 400	134	6 308 300	22	1 227 400	6	2 347 800	37	1 253 000	283	12 746 900

PAROISSE - PARISH

Total paroisse

	Bathurst		Beresford		Durham		Allardville		New Bandon		Total parish		GRAND TOTAL		
	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	
Maison mobile Mobile home	1	75 000	3	159 100	0	0	1	99 000	0	0	0	5	333 100	8	465 100
	2	20 200	2	12 000	0	0	0	0	0	0	0	4	32 200	8	39 600
Habitation unifamiliale Single family dwelling	7	1 215 000	9	1 335 000	0	0	0	0	0	0	0	16	2 550 000	37	5 817 000
	50	530 200	54	787 000	0	0	12	343 900	6	80 000	0	122	1 741 100	243	3 120 500
Habitation bifamiliale Double family dwelling	1	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	300 000	3	750 000
	0	0	1	4 000	0	0	2	190 000	0	0	0	3	194 000	3	229 000
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	950 000
	0	0	2	36 000	0	0	0	0	0	0	0	2	36 000	6	357 000
Chalet d'été Summer cottage	1	250 000	1	1 500	0	0	0	0	0	0	0	2	251 500	4	263 500
	2	23 000	1	300	0	0	0	0	0	0	0	3	23 300	9	43 500
Bâtiment commercial Commercial building	1	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	25 000	5	2 432 000
	0	0	1	150	0	0	1	80 000	0	0	0	2	80 150	23	714 550
Bâtiment institutionnel Institutional building	0	0	0	0	0	0	2	910 000	0	0	0	2	910 000	2	910 000
	0	0	1	42 000	0	0	1	90 000	0	0	0	2	132 000	12	1 577 000
Bâtiment industriel Industrial building	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	424 000
	2	3 692 000	1	1 200	0	0	0	0	0	0	0	3	3 693 200	5	4 177 700
Bâtiment accessoire Accessory building	30	572 100	34	482 800	0	0	21	368 500	2	47 500	0	87	1 470 900	144	2 105 100
	5	42 500	12	42 000	0	0	3	20 000	0	0	0	20	104 500	34	166 000
Divers Various	2	3 000	1	10 000	0	0	0	0	0	0	0	3	13 000	5	87 000
	0	0	1	6 000	0	0	1	800	0	0	0	2	6 800	7	15 100
TOTAL	104	6 748 000	124	2 919 050	0	0	44	2 102 200	8	127 500	280	11 896 750	563	24 643 650	

**FIGURE A
PERMIS DE CONSTRUCTION - 2007 À 2014**



**FIGURE B
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE - 2007 À 2014**

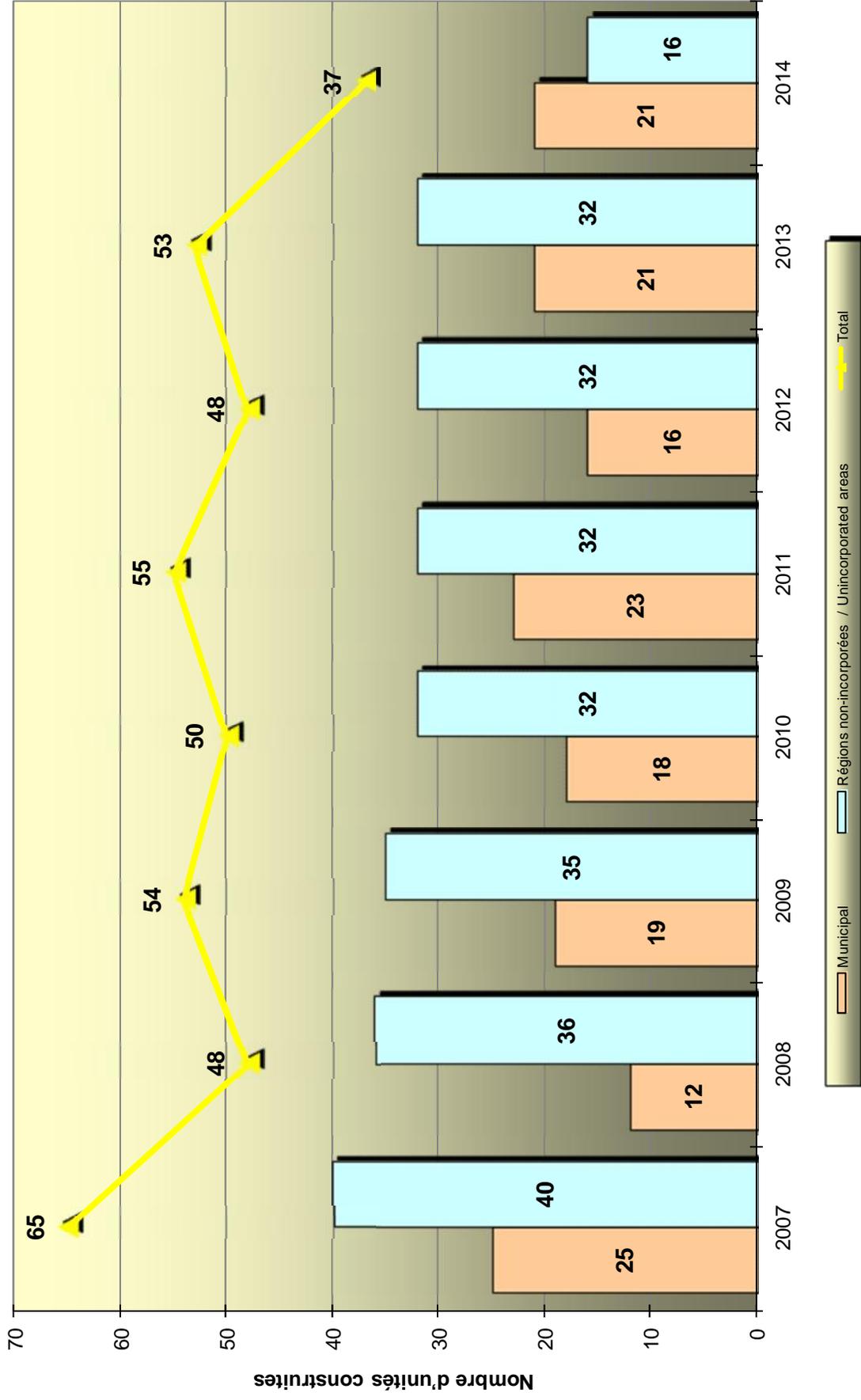


FIGURE C
ACTIVITÉ DE LOTISSEMENT - 2007 À 2014

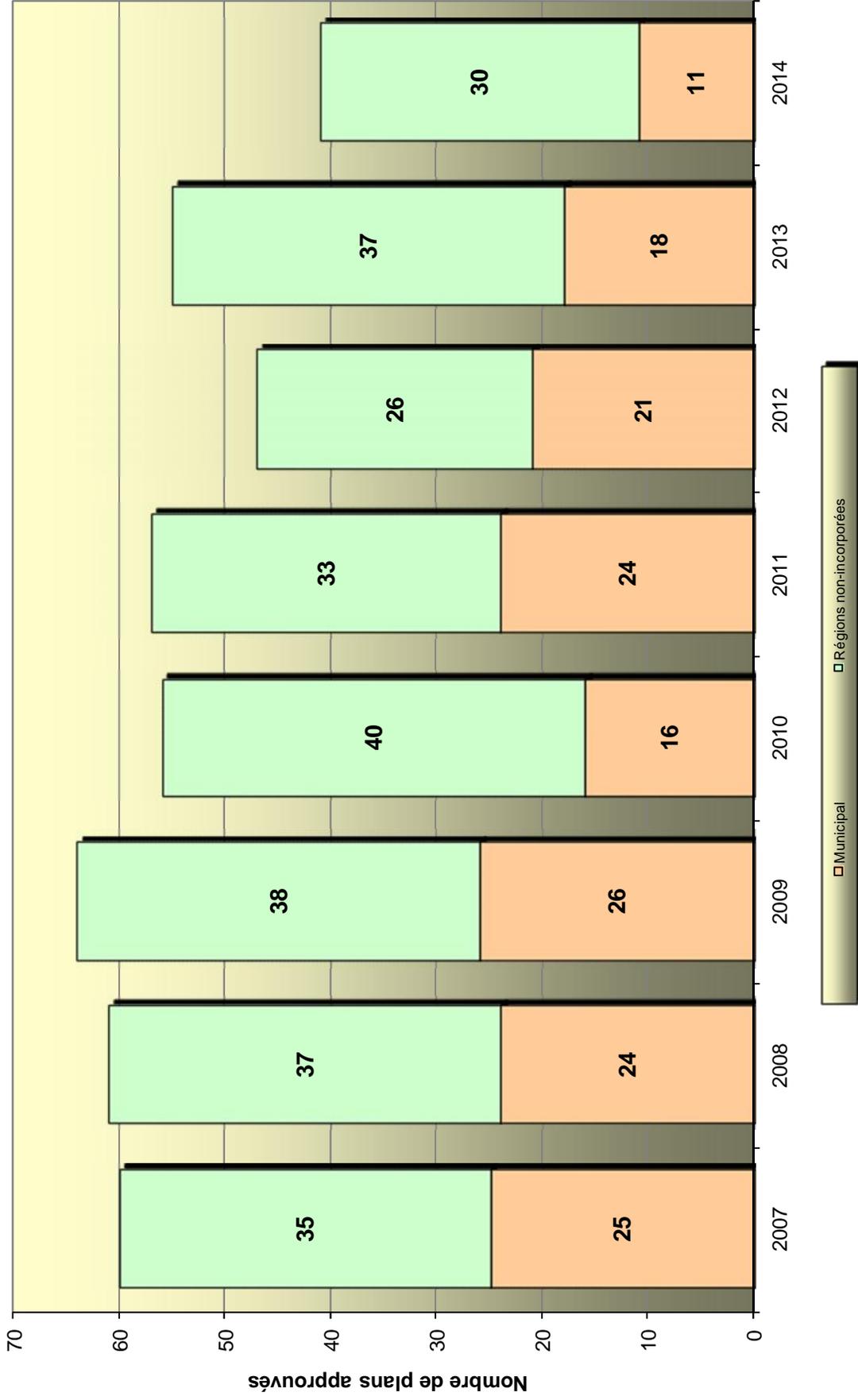


TABLEAU B

RAPPORT DES LOTISSEMENTS - SUMMARY OF SUBDIVISION APPROVALS					
	2014			DEPUIS / SINCE 2007	
	PROJETS/ PROJECTS	LOTS	PARCELLES/ PARCELS	PROJETS/ PROJECTS	LOTS
<u>MUNICIPAL</u>					
Belledune	3	2	3	29	32
Beresford	2	2	3	69	126
Nigadoo	3	6	0	22	26
Petit-Rocher	2	4	0	35	36
Pointe-Verte	1	1	0	9	6
TOTAL MUNICIPAL	11	15	6	164	226
<u>PAROISSES / PARISHES</u>					
Bathurst	9	14	2	72	87
Beresford	14	12	3	122	149
Durham	0	0	0	14	15
Allardville	4	1	3	47	41
New Bandon	3	2	1	21	20
TOTAL PAROISSES / PARISHES	30	29	9	276	315
TOTAL DISTRICT	41	44	15	440	545

TABLEAU C

DÉCISIONS DU CCURU ET DE L'AGENT D'AMÉNAGEMENT EN 2014 RPAC AND DEVELOPMENT OFFICER DECISIONS IN 2014											
	MUNICIPALITÉS - MUNICIPALITIES					PAROISSES - PARISHES					TOTAL
	Beresford	Nigadoo	Petit-Rocher	Pointe-Verte	Belledune	Bathurst	Beresford	Durham	Allardville	New Bandon	
AVIS / VIEWS											
Plan municipaux, Zonages / Municipal Plan, Zonings	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4
APPROBATIONS / APPROVALS											
Dérogations (marges de recul, etc) / Variances (set backs etc)	6	1	6	0	0	5	1	0	1	0	20
Pouvoir en matière d'usage non conforme/ Power re. Non conforming uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fins particulières / Particular purposes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérogation à titre d'usages similaires et compatible / Variance as a similar or compatible uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis temporaires / Temporary Building Permits	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
LOTISSEMENTS / SUBDIVISIONS											
Emplacements et noms de rues / Street locations and names	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Lots sur accès privés / Lots on private accesses	0	0	0	0	1	0	2	0	0	1	4
Dérogations (dimensions des lots) / Variances (lots dimensions)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	3
TOTAL	10	1	7	0	2	5	4	0	1	3	33

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télééc./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télééc./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de services régionaux Chaleur,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 7 mai 2015

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

2

	Non-audit�		
	Budget	2014	2013
	(note 21)	Actuel	Actuel
REVENUS			
Vente de services	3 494 688	\$ 3 578 327	\$ 3 525 092
Frais factur�s aux membres	1 557 121	1 548 462	1 499 005
Autres revenus	39 930	57 370	49 816
Int�r�ts	1 000	16 818	10 225
	5 092 739	5 200 977	5 084 138
D�PENSES			
Administration	696 260	689 391	680 828
Services financiers	126 540	121 030	86 203
Gouvernance	34 700	43 147	42 583
Services de planification et inspection des b�timents	410 821	395 357	359 882
Co�ts apr�s cl�ture	239 571	260 659	277 329
Services de gestion des d�chets solides	3 443 031	3 407 857	3 203 071
	4 950 923	4 917 441	4 649 896
EXC�DENT POUR L'ANN�E (note 18)	141 816	283 536	434 242
EXC�DENT ACCUMUL� AU D�BUT DE L'ANN�E		9 030 289	8 596 047
EXC�DENT ACCUMUL� � LA FIN DE L'ANN�E		9 313 825	\$ 9 030 289

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers.



	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	1 678 485 \$	945 193 \$
Débiteurs	901 461	519 383
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (note 4)	175 013	272 086
Investissements (note 5)	395 795	539 091
Actifs au Plan d'éducation et de communication (note 6)	278 280	301 743
Fonds tenus en fiducie (note 7)	65 949	65 419
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 8)	3 799 984	3 689 311
	7 294 967	6 332 226
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 9)	-	443 474
Créditeurs et charges à payer	757 822	443 913
Dette à long terme (note 10)	4 838 000	2 508 000
Congés de maladie courus (note 11)	300 176	299 558
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 12)	31 900	77 000
Revenus perçus d'avance (note 13)	176 529	199 993
Fonds tenus en fiducie (note 7)	65 949	65 419
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 14)	3 802 113	3 434 464
	9 972 489	7 471 821
DETTE NETTE	(2 677 522)	(1 139 595)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 17)	28 951 730	26 184 866
Amortissement cumulé	(17 251 512)	(16 193 460)
	11 700 218	9 991 406
Inventaire	281 654	113 809
Frais payés d'avance	9 475	64 669
	11 991 347	10 169 884
EXCÉDENT ACCUMULÉ	9 313 825 \$	9 030 289 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

4

	2014	2013
Excédent de l'année	283 536 \$	434 242 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 766 864)	(2 370 490)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 058 052	932 070
	(1 425 276)	(1 004 178)
Acquisition de stocks de fournitures	167 846	113 809
Acquisition des charges payées d'avance	(49 547)	(117 141)
Consommation de stocks de fournitures	(113 809)	-
Utilisation des charges payées d'avance	(117 141)	-
	(112 651)	(3 332)
Augmentation de la dette nette	(1 537 927)	(1 007 510)
Dette nette au début de l'année	(1 139 595)	(132 085)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'ANNÉE	(2 677 522) \$	(1 139 595) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



	2014	2013
MOUVEMENT DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent de l'année	283 536 \$	434 242 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 058 052	932 070
Débiteur - Général	(382 077)	(42 074)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	97 073	(116 432)
Acquisition de charges payées d'avance	(112 652)	(39 338)
Créditeurs et charges à payer	313 907	(147 259)
Changement dans les revenus reportés	(22 933)	(4 466)
Actifs au Plan d'éducation et de communication	22 933	(115 279)
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	(110 672)	(375 894)
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	367 649	339 651
Congés de maladie courus	618	230 658
Avantages postérieurs à l'emploi à payer	(45 100)	(9 700)
	1 470 334	1 086 179
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 766 864)	(2 370 490)
	(2 766 864)	(2 370 490)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	(443 474)	443 474
Dette à long terme	2 516 000	720 000
Remboursement de la dette à long terme	(186 000)	(117 000)
	1 886 526	1 046 474
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	143 296	(57 290)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NET(TE) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	733 292	(295 127)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'année		
	945 193	1 240 320
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'année		
	1 678 485 \$	945 193 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népisiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 13 novembre 2013 et par le Ministre des gouvernements locaux le 15 janvier 2014.

Comptabilisation des revenus

a) Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des charges

Les charges sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date de clôture.

Revenus perçus d'avance

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Terrains	N/A
Bâtiments	20 - 40 années
Chemins	26 - 47 années
Machinerie et équipement	5 - 47 années
Véhicules	6 - 20 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunication	5 années
Améliorations de terrains	27 - 30 années
Gestion des déchets	
Cellules d'enfouissement	2,5 années
Système de collecte du lixiviat	28 - 43 années
Processus de traitement	27 - 47 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout article acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Toutes les subventions, les dons des lotisseurs et autres contributions de tiers sont comptabilisés comme produits dans l'année où la dépense connexe a été engagée.

Information sectorielle

La Commission offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiles.

Services d'aménagement régional

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 12.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3. ENCAISSE

	2014	2013
Encaisse - non affectée	1 678 485 \$	945 193 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2014	2013
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	175 013 \$	272 086 \$

5. INVESTISSEMENTS

	2014	2013
Dépôt à terme, 1,35 %, échéant le 14 juillet 2015	358 347 \$	353 644 \$
Dépôt à terme, 1,30 %, échéant le 6 juin 2015	32 304	180 370
Dépôt à terme, 1,35 %, échéant le 16 novembre 2015	5 144	5 077
	395 795 \$	539 091 \$

6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION

	2014	2013
Encaisse et dépôts à terme	273 159 \$	295 860 \$
Intérêts courus à recevoir	5 121	5 883
	278 280 \$	301 743 \$

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer conjointement un plan d'éducation et de communication. La commission doit obtenir l'autorisation écrite du Ministre de l'Environnement avant de faire un déboursement.

Les dépôts à terme échéant en 2015 portent intérêts aux taux variant de 1,23 % à 1,40 %.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

Durant l'exercice courant, aucune dépense a été encourue pour l'établissement d'un plan d'éducation et de communication.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. FONDS TENUS EN FIDUCIE

La Commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2014.

8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

	2014	
Dépôt à terme, 3,00 %, échéant le 15 novembre 2018	3 785 747 \$	3 675 483 \$
Intérêts courus à recevoir	14 237	13 828
	3 799 984 \$	3 689 311 \$

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède l'actif affecté par 2 129 \$ (l'actif excédait le passif de 254 847 \$ en 2013). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2015 par la réduction du transfert des fonds.

9. EMPRUNT BANCAIRE

La Commission a une marge de crédit autorisée de 700 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, laquelle est inutilisée au 31 décembre 2014.

La Commission a une marge de crédit autorisée de 2 424 000 \$ pour le fonds de capital, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2014. L'approbation de la Corporation des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour l'emprunt bancaire apparaissant à l'état consolidé de la situation financière.

10. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 4,15 % à 4,45 %, échéant en décembre 2016, AV 60 - 2006	59 000 \$	86 000 \$
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en novembre 2020, BD 52 - 2010	552 000	586 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en décembre 2021, BF 47 - 2011	249 000	261 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en novembre 2032, BH 48 - 2012	808 000	855 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en novembre 2023, BJ 47 - 2013	654 000	720 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en novembre 2034, BL 46 - 2014	2 516 000	-
	4 838 000 \$	2 508 000 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

L'approbation de la Corporation des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

2010 Émission de 683 000 \$:

Le 19 novembre 2020, la somme de 327 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2011 Émission de 284 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 158 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2015	409 000 \$
2016	417 000 \$
2017	395 000 \$
2018	401 000 \$
2019	409 000 \$

11. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule de 1,25 à 1,5 jours par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 120 à 240 jours. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

À la retraite, un montant égal de 50 % à 100 % des jours de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 2 à 6 mois sera crédité sur un compte au taux de rémunération en vigueur.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 3 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,40 %;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisée chaque année est de 28 % à 39 %;
- la cessation d'emploi varie d'une personne à l'autre;
- aucune mortalité supposée; et
- l'âge de la retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le passif non financé était 269 058 \$ au 31 décembre 2013; et 269 676 \$ au 31 décembre 2014. Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué 82 200 \$ en 2013 (84 700 \$ contributions estimées en 2014). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2013 était de 29 900 \$ (33 000\$ paiements estimés en 2014).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2011 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 796 500 \$. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour le 31 décembre 2011 :

	Estimé 2014
Valeur du marché de l'actif du régime	1 105 200 \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 258 200
Situation de capitalisation	(153 000)
Gains actuariels non amortis	(121 100)
Déficit du régime de retraite	(31 900) \$

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,35 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,60 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,60 %;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ; et
- 70 % au plus tôt l'âge de la retraite sans réduction.

	Estimé 2014
Coût du service courant de l'employeur	40 900 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	64 300
Rendement attendu des actifs	(55 000)
Expérience perte / gain	9 300
Charges du plan de retraite	59 500 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2014	2013
Plan d'éducation et de communication	158 531 \$	181 994 \$
Fonds affectés à la traduction	17 998	17 999
	176 529 \$	199 993 \$

14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminées sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2013) par année, en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses de fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de 8 270 833 \$ (7 839 652 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4 025 848 tonnes métriques dont 2 175 000 (2 262 000 en 2013) tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, la dette d'après fermeture est de 3 802 113 \$ (3 434 464 \$ en 2013) que la Commission des déchets solides Népisiguit a financé avec des dépôts à terme à une valeur marchande de 3 785 747 \$ (3 675 483 \$ en 2013) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2018, pour un déficit de 2 129 \$ (excédent de 254 847 \$ en 2013) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.

Les détails de l'investissement sont les suivants :

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Dépôt à terme	3 785 747 \$	3 785 747 \$	3 675 483 \$	3 675 483 \$

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des prix du marché fournis par la Caisse Populaire Chaleur.

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir Base	2014	2013
		Taux effectif (%)	Taux effectif (%)
Dépôt à terme	à maturité	3,00 %	3,00 %

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à la nouvelle information fournie par cette étude.

15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission est également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2014, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

Emprunt interfonds

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds à court terme doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds doivent être conformes aux exigences.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériel informatique	Machinerie et équipement	Chemins	Gestion des déchets	2014 Total	2013 Total
Coût:										
Solde d'ouverture	159 089 \$	1 308 283 \$	233 077 \$	493 322 \$	25 950 \$	2 566 938 \$	3 453 923 \$	17 944 284 \$	26 184 866 \$	23 928 184 \$
Ajouts :										
Additions	-	1 077 754	-	93 662	-	681 612	142 767	771 069	2 766 864	2 256 682
Solde de fermeture	159 089	2 386 037	233 077	586 984	25 950	3 248 550	3 596 690	18 715 353	28 951 730	26 184 866
Amortissement accumulé :										
Solde d'ouverture	-	411 668	176 118	33 335	25 950	1 396 489	1 047 935	13 101 965	16 193 460	15 261 390
Ajouts :										
Amortissement	-	41 753	12 950	22 001	-	100 846	104 682	775 820	1 058 052	932 070
Solde de fermeture	-	453 421	189 068	55 336	25 950	1 497 335	1 152 617	13 877 785	17 251 512	16 193 460
Valeur nette des immobilisations corporelles	159 089 \$	1 932 616 \$	44 009 \$	531 648 \$	- \$	1 751 215 \$	2 444 073 \$	4 837 568 \$	11 700 218 \$	9 991 406 \$
Composé de :										
Planification locale	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Site d'enfouissement	159 089	1 932 616	44 009	531 647	-	1 751 215	2 444 074	4 837 568	11 700 218	9 991 405
	159 089 \$	1 932 616 \$	44 009 \$	531 647 \$	- \$	1 751 215 \$	2 444 074 \$	4 837 568 \$	11 700 218 \$	9 991 405 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Capital	Fonds de réserve		Total
					Capital	Fonctionnement	
Excédent (déficit) pour l'année 2014	(139 452) \$	48 850	1 424 145 \$	(1 058 051) \$	8 069 \$	(25) \$	283 536 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis							
Surplus d'avant dernière année	-	-	48 732	-	-	-	48 732
Transferts entre fonds :							
Du fonds de fonctionnement général au fonds de capital	-	-	(900 000)	1 180 000	-	(280 000)	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	(72 600)	-	-	72 600	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	(120 000)	-	120 000	-	-
Du fonds de réserve de fonctionnement au fonds de fonctionnement général	-	-	42 600	-	-	(42 600)	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(186 000)	186 000	-	-	-
Répartition des services corporatifs	174 385	(27 865)	(146 520)	-	-	-	-
Dépenses payées par le fonds de réserve	-	-	(42 600)	-	-	-	(42 600)
Dépense d'amortissement	-	-	-	1 058 051	-	-	1 058 051
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de retraite à prestation définie	-	-	(45 100)	-	-	-	(45 100)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2014	174 385	(27 865)	(1 421 488)	2 424 051	120 000	(250 000)	1 019 083
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2014	34 933 \$	20 985 \$	2 657 \$	1 366 000 \$	128 069 \$	(250 025) \$	1 302 619 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Collaboration et planification	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	2014 Total	2013 Total
REVENUS					
Vente de services	- \$	- \$	3 578 327 \$	3 578 327 \$	3 525 092 \$
Frais facturés aux membres	58 279	505 005	985 178	1 548 462	1 499 005
Autres revenus	-	7 268	50 102	57 370	49 816
Intérêts	-	-	16 818	16 818	10 225
	58 279	512 273	4 630 425	5 200 977	5 084 138
DÉPENSES					
Salaires et bénéfices	99 445	383 959	1 279 134	1 762 538	1 803 703
Biens et services	98 286	76 281	1 449 809	1 624 376	1 536 656
Amortissement	-	-	1 058 052	1 058 052	932 070
Intérêts	-	-	77 065	77 065	61 301
Autres	-	3 183	392 226	395 409	316 166
	197 731	463 423	4 256 286	4 917 440	4 649 896
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	(139 452) \$	48 850 \$	374 139 \$	283 537 \$	434 242 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. ÉTAT DES RÉSERVES

	Aménagement et planification Fonds de réserve générale Fonctionnement	Gestion des déchets solides Fonds de réserve générale Fonctionnement	Capital	2014 Total	2013 Total
ACTIFS					
Encaisse	- \$	2 486 \$	- \$	2 486 \$	282 511 \$
Dépôts à terme	45 777	-	358 347	404 124	584 719
Intérêts courus à recevoir	-	-	2 241	2 241	2 608
À recevoir du fonds de fonctionnement général	-	70 000	325 104	395 104	204 132
	45 777 \$	72 486 \$	685 692 \$	803 955 \$	1 073 970 \$
PASSIFS ET SURPLUS					
Payable au fonds de fonctionnement général	45 777 \$	- \$	- \$	45 777 \$	193 836 \$
Excédent accumulé	-	72 486	685 692	758 178	880 134
Excédent accumulé	45 777 \$	72 486	685 692	803 955 \$	1 073 970 \$
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement général	- \$	72 600 \$	120 000 \$	192 600 \$	164 132 \$
Intérêts	-	-	8 069	8 069	4 912
	-	72 600	128 069	200 669	169 044
DÉPENSES					
Frais bancaires	-	25	-	25	24
Transfert au fonds de capital général	-	280 000	-	280 000	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	42 600	-	42 600	-
	-	322 625	-	322 625	24
Excédent pour l'année	- \$	(250 025) \$	128 069 \$	(121 956) \$	169 020 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Planification locale	Déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
REVENUS						
Ventes de services	- \$	- \$	3 494 688 \$	- \$	- \$	3 494 688 \$
Frais facturés aux membres	224 725	514 936	1 001 775	-	(174 385)	1 567 051
Autres revenus	-	-	30 000	-	-	30 000
Intérêts	-	-	1 000	-	-	1 000
Surplus	-	-	48 732	-	(48 732)	-
	224 725	514 936	4 576 195	-	(223 117)	5 092 739
DÉPENSES						
Administration	190 025	76 250	576 505	-	(146 520)	696 260
Gouvernance	34 700	-	-	-	-	34 700
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	438 686	-	-	(27 865)	410 821
Coûts après clôture	-	-	239 571	-	-	239 571
Services de gestion des déchets solides	-	-	2 384 979	1 058 052	-	3 443 031
Services financiers						
Intérêts	-	-	90 540	-	-	90 540
Dettes à long terme	-	-	186 000	-	(186 000)	-
Autres frais de financement	-	-	36 000	-	-	36 000
Transfert au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	42 600	-	(42 600)	-
Transfert au fonds de réserve de Capital	-	-	1 020 000	-	(1 020 000)	-
	224 725	514 936	4 576 195	1 058 052	(1 422 985)	4 950 923
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	(1 058 052) \$	1 199 868 \$	141 816 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2014	2013
	Non audité	Actuel	Actuel
REVENUS			
VENTE DE SERVICES			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	2 982 650	\$ 2 979 719	\$ 2 971 111
Déchets de construction et de démolition	237 500	279 073	250 344
Matières recyclables	274 538	319 535	303 637
	3 494 688	\$ 3 578 327	\$ 3 525 092
FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES			
Frais de collaboration et planification régionales	50 340	\$ 58 279	\$ 55 811
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	505 006	505 005	499 730
Frais de déversement	1 001 775	985 178	943 464
	1 557 121	\$ 1 548 462	\$ 1 499 005
AUTRES REVENUS			
Autres - planification et développement	9 930	\$ 7 268	\$ 904
Autres - déchets solides	30 000	50 102	48 912
	39 930	\$ 57 370	\$ 49 816

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2014 Actuel	2013 Actuel
DÉPENSES			
ADMINISTRATION			
Bureau du directeur général	108 000 \$	99 445 \$	93 865 \$
Gestion financière			
Audit externe	19 000	14 346	13 446
Autres			
Assurance responsabilité civile	6 725	7 862	4 053
Honoraires professionnels	2 000	1 111	1 698
Relations publiques	6 000	2 784	3 753
Dépenses de bureau	8 300	5 847	9 394
Services juridiques	11 400	11 400	-
Traduction	28 600	11 790	25 222
	63 025	40 794	44 120
Administration - Planification locale			
Honoraires professionnels	1 000	300	8 877
Relations publiques	21 500	14 750	14 201
Dépenses de bureau	53 750	53 015	51 424
	76 250	68 065	74 502
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	282 707	286 395	294 245
Assurance responsabilité civile	40 778	46 460	40 487
Honoraires professionnels	15 000	44 492	35 485
Dépenses de bureau	91 500	89 394	84 678
	429 985	466 741	454 895
	696 260 \$	689 391 \$	680 828 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2014 Actuel	2013 Actuel
SERVICES FINANCIERS			
Intérêts et frais bancaires	26 000 \$	36 550 \$	18 485 \$
Intérêts sur la dette à long terme	90 540	77 065	61 302
Mauvaises créances	1 000	-	-
Coûts de financement	9 000	7 415	6 416
	126 540 \$	121 030 \$	86 203 \$
GOVERNANCE			
Honoraires	23 300 \$	25 599 \$	25 910 \$
Déplacements	3 000	5 163	4 007
Réunions	8 400	12 385	12 666
	34 700 \$	43 147 \$	42 583 \$
SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS			
Services de planification			
Personnel	394 071 \$	383 959 \$	341 033 \$
Publicité	250	-	142
Comité consultatif en planification	12 500	5 522	8 439
Amortissement	-	-	5 563
Autres dépenses	4 000	5 876	4 705
	410 821 \$	395 357 \$	359 882 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget		2014		2013
	Non audité		Actuel		Actuel
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES					
Station et bâtiment	350 900 \$		335 355 \$		337 490 \$
Machinerie et équipement	413 000		426 972		381 953
Opérations d'enfouissement	427 538		391 602		339 409
Poste de pesage	35 500		55 622		43 241
Réacheminement des déchets	62 000		45 743		55 845
Déchets domestiques dangereux	22 000		14 169		16 786
Autres - Fonds en fiducie pour l'environnement	-		87 603		39 111
Amortissement	1 058 052		1 058 052		926 507
	2 368 990		2 415 118		2 140 342
Installations de production					
Personnel	1 074 041		992 739		1 062 729
	1 074 041		992 739		1 062 729
	3 443 031 \$		3 407 857 \$		3 203 071 \$